

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/05/2010 portant création de la mention Basket-ball du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 06/06/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

DEALP240061	AMRAŅI	Riwan
DEALP240062	BELLOC	Marie-
		Charlotte
DEALP240063	CHANTREAU	Quentin
DEALP240064	DE RIVIERE	Simon
DEALP240065	DELATTRE	Julien
DEALP240066	FORTIN	Matthieu
DEALP240067	LEUGE	Joffrey
DEALP240068	PESTEL	Elisio
DEALP240069	TSILANIZARA	Jean-
	GRAVE	Aristide

Article 2.- Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 06/06/2024

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités et par délégation La conseillère d'animation sportive

Emmanuelle DJADJO